



Société d'Histoire du Théâtre

Dictionnaire en ligne des metteuses en scène

Présentation du projet

Le *Dictionnaire des metteuses en scène* est disponible en ligne et en *open access*. Il s'inscrit dans le cadre du chantier de recherche autour des metteuses en scène, constitué du numéro 299 de la Société d'Histoire du Théâtre et d'un podcast réalisé par Mélanie Péclat.

Une première phase du *Dictionnaire* a été pilotée en 2024 par Raphaële Fleury.

Le corpus traité dans un premier périmètre est celui d'une cinquantaine de femmes françaises et/ou ayant exercé en France, du XIXe et du XXIe siècle, il a été, pour commencer, coordonné par Raphaële Fleury, en 2024.

Depuis janvier 2025, la coordination du *Dictionnaire des metteuses en scène* est assurée par Léonor Delaunay, Joël Huthwohl et Agathe Sanjuan pour la coordination scientifique et le comité de lecture de la Société d'Histoire du Théâtre pour les relectures.

Les notices font l'objet de commandes ou peuvent être proposées par des auteurs et autrices spécialistes du champ. Les artistes ne peuvent pas rédiger elles-mêmes leur notice, mais seront approchées par les auteurs et autrices pour échanger à ce sujet.

Structure d'une notice

Auteur / autrice de la notice : Prénom Nom + IdHAL

En-tête

Pseudonyme(s) (Majuscule à l'initiale, le reste en minuscules)

Nom de l'état-civil (Majuscule à l'initiale, le reste en minuscules)

Prénom(s) de l'état-civil (Majuscule à l'initiale, le reste en minuscules)

Née le JJ mois AAAA, à Ville (Région, Pays).

Décédée le JJ mois AAAA, à Ville (Région, Pays).

Nationalité :

Pays d'exercice :

Métier(s) exercés :

ISNI [s'il existe, sinon, nous en solliciterons la création]. A récupérer ici (voir l'exemple de Sarah Bernhardt):
<https://isni.oclc.org/cbs/DB=1.2/SET=1/TTL=1/CLK?IKT=8006&TRM=sarah+bernhardt>,

Iconographie : vous êtes invité-e à proposer un portrait libre de droits ou sous licence ouverte, fourni avec toutes les informations nécessaires à son identification (légende, auteur, provenance, date autant que possible) et dans un format .jpg.

Corps de la notice

Notice biographique.

Texte de 2000 à 4500 signes maximum, axé sur l'activité de metteuse en scène : parcours de formation, conditions d'exercice de la fonction, principales réalisations, réception etc.

Pas de notes, les références seront fournies ci-dessous.

Pas d'intertitres.

Mises en scène, classées par ordre chronologique de création.

Titre du spectacle, de Auteur, créé le à Théâtre, Ville (Pays).

Si l'artiste n'a pas joué exactement le rôle de metteuse en scène, le préciser.

BIEN RESPECTER L'ORDRE DES INFORMATIONS, AFIN DE PERMETTRE ULTERIEUREMENT UNE SEMANTISATION DES DONNEES.

Liens

Personnalités liées : Nom, Prénom ; Nom, Prénom. Séparer les différentes entrées par un point virgule. Si vous le pouvez, n'hésitez pas à qualifier le lien entre ces personnes et la metteuse en scène qui fait l'objet de la notice (le cas échéant, entre parenthèses après le prénom).

Troupes, compagnies ou théâtres liés : Nom ; Nom (séparer les différentes entrées d'un point virgule).

Références et indexation

Sources / bibliographie : voir la charte typographique ci-dessous.

Fonds d'archives lié(s) :

- Nom du fonds, Institution qui le conserve, Ville (Pays). Précision de la section du fonds qui concerne l'artiste le cas échéant.

Mots-clefs en français (en minuscule, séparer les différentes entrées d'un point-virgule) :

Mots-clefs en anglais.

Calendrier - Envoi des textes et processus de validation

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les textes sont à envoyer à Léonor Delaunay (leonor.delaunay@sht.asso.fr).

L'envoi d'une notice pour publication dans le *Dictionnaire en ligne des metteuses en scène* de la SHT implique l'acceptation par l'auteur·e des conditions suivantes :

Mise en ligne et valorisation : Les textes publiés dans le cadre du présent projet sont cédés par les auteurs et autrices de façon non exclusive et à titre gracieux. Ils seront publiés en ligne par la SHT sur le site www.sht.asso.fr

Mises à jour : Toute publication en ligne de dictionnaire de personnes expose les auteur.e.s à des demandes de corrections ou de mises à jour. La SHT collectera les demandes, qu'elle relayera aux auteur.e.s des notices. Sans réponse des auteur.e.s dans un délai de 2 mois sur les modifications requises, elle effectuera elle-même les modifications ou ajouts nécessaires, en documentant son intervention de façon compréhensible pour les internautes.

Consignes de mise en forme

Fichier

Les notices seront fournies dans un ou plusieurs fichier(s) **de type Word ou équivalent (.doc, .docx, .odt)**, à partir de la maquette fournie. **Très important : 1 ENTREE = 1 FICHIER**

Le texte doit être envoyé sans mise en page particulière afin de faciliter son intégration dans la base de données qui servira de socle au dictionnaire.

Typographie

Ne faire aucune coupure de mot en fin de ligne : ne pas utiliser la fonction « césure » (manuelle ou automatique) ni le trait d'union.

Ne jamais taper de double espace dans le texte.

Utiliser les guillemets français (« les chevrons ») ; ne recourir aux “guillemets anglais” que pour distinguer une citation dans une citation.

Toujours mettre les accents, même sur les majuscules : Â, Á, É, È...

Ligaturer les œ, æ, Œ, Æ, qu'ils soient en minuscules ou en majuscules.

Mettre les exposants pour les nombres ordinaux : 1^{er}, 2^e, XVII^e.

Les mots d'origine étrangère doivent être en italique (et non en italique et entre guillemets).

Placer des espaces insécables avant les signes de ponctuation double.

Citations

Les citations (toujours courtes, dans ce format de notice, trois lignes grand maximum), sont intégrées au texte « entre guillemets » (guillemets français). Utiliser les guillemets anglais doubles (« ”) pour encadrer les mots entre guillemets à l'intérieur de la citation.

Les citations en langue étrangère doivent être mises en italique dans le texte et traduites en français en note. Toute intervention de l'auteur dans une citation (ajout, modification etc.) doit être indiquée entre crochets. S'il y a coupure d'un mot ou d'un passage dans une citation, l'indiquer par des points de suspension entre crochets [...].

Titres

Mettre en italique le titre des spectacles, des livres, des revues et des journaux, mais en romain entre guillemets les titres d'articles, de poèmes, de chansons, de nouvelles ou de chapitres de livres.

Références biblio/filmo/webographiques

Livre

Prénom Nom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage en italique* (trad. ou éd. Prénom Nom), Vol. ou Tome, lieu d'édition, éditeur, coll. « Titre de la collection », année de publication [année de la première édition entre crochets], p. citée.

Article de périodique

Prénom Nom de l'auteur, « Titre de l'article », *Titre de la revue ou du journal, volume*, numéro, date de publication, p. citée.

Chapitre dans un recueil collectif

Prénom Nom de l'auteur, « Titre du chapitre » dans Prénom Nom du responsable collectif (dir), *Titre de l'ouvrage*, Vol. ou Tome, lieu d'édition, éditeur, coll. « Titre de la collection », année de publication [année de la première édition entre crochets, p. citée.].

Article en ligne

Jeremy D. Popkin, « Les autobiographies des historiens aux États-Unis au XXI^e siècle », *Revue d'histoire culturelle* [En ligne], 6 | 2023, mis en ligne le 08 juillet 2023, consulté le 05 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rhc/3916> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhc.3916>

Page internet

Nom du site, URL complète (inclure le protocole et le sous-domaine, par ex : <https://www.>), consulté le JJ mois AAAA.

Vidéo en ligne

Format :

Nom de l'auteur·e, Initiale ou nom de la chaîne [si différent]. (année, date). *Titre de la vidéo* [Vidéo]. Site d'hébergement. URL

Exemple : Holland Festival Parels (2022, 27 octobre). *Ariane Mnouchkine, Théâtre du Soleil, Les Atrides:Iphigénie à Aulis, 1991* [Vidéo] Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=SfJhMd-tuFk>

Autre vidéo

Prénom Nom (fonction). *Titre* [Format]. Distributeur, année, durée totale en minutes.

Exemple : Jacques Audiard (réalisateur). *De rouille et d'os* [DVD]. UGC, 2012, 122 minutes.